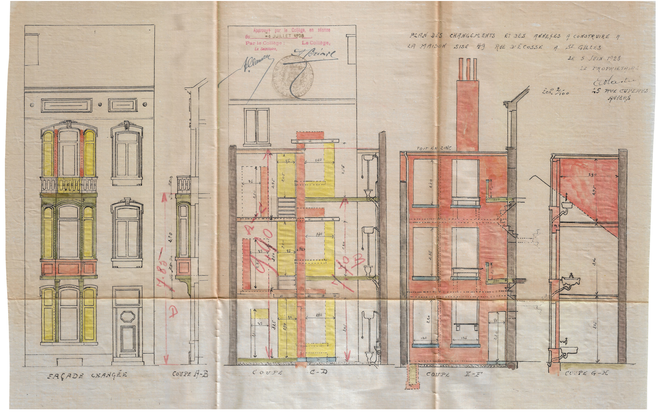

SITUATION de DROIT - PU JUIN 1928
Ajout d'un bow-window en façade avant et construction de l'annexe sur 3 niveaux en façade arrière
Façades et coupes

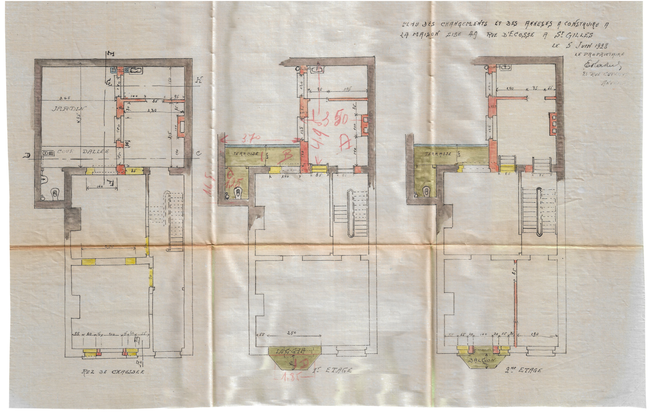

SITUATION de DROIT - PU JUIN 1928
Ajout d'un bow-window en façade avant et construction de l'annexe sur 3 niveaux en façade arrière
Plans RDC, R+1, R+2

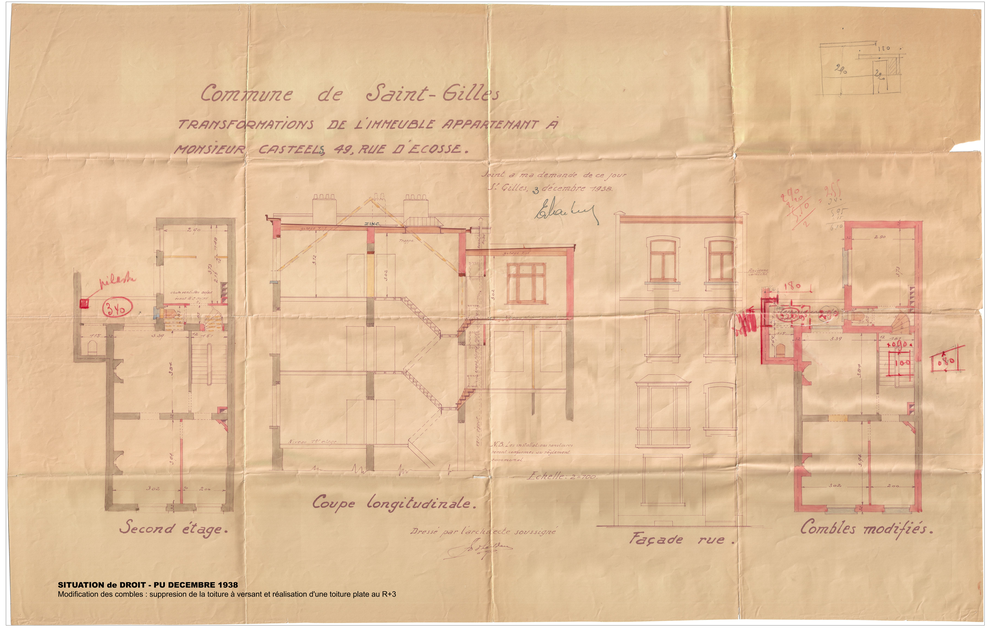

SITUATION de DROIT - PU DECEMBRE 1938
Modification des combles : suppresion de la toiture à versant et réalisation d'une toiture plate au R+3

REGION	**BRUXELLES** GEWEST
COMMUNE	**Saint-Gilles** GEMEENTE
MAITRES DE L'OUVRAGE	ORDRACHTGEVER
	PERMIS d'URBANISME RENOVATION D'UN IMMEUBLE A APPARTEMENTS **Rue d'Ecosse, 49** D parcelle 21013BC0650/00D - cadastre du 1 section B
OBJET DU PLAN	**PLANS-COUPE-FACADES SITUATION DE DROIT** OMSCHRIJVING VAN HET PLAN
ARCHITECTE	ARCHITEKT
BUREAU D'ETUDE	STUDIEBUREEL
ENTREPRENEUR GROS-OEUVRE	ONDERNEMER RUWBOUW
date : 8 déc. 2020 échelle / schaal : 3%	dessiné par / getekend door : VLIZ/DG/RSEN
MODIFICATIONS	VLIZ/DG/RSEN
A	
B	
C	
D	
E	

COPYRIGHT : REPRODUCTION OU TOUT AUTRE DROIT REMIS EXCLUSIVEMENT AU CLIENT

TOUTES LES DIMENSIONS SONT VERIFIEES SUR PLACE ET LE TRAVAIL EXECUTE SUR BASE DE CES DIMENSIONS. LES DIMENSIONS NE PEUVENT PAS ETRE PRISES A L'ECHELLE DU PLAN. LES DIMENSIONS SONT EXPRIMEES EN CENTIMETRES. LES DIMENSIONS DES ELEMENTS EXISTANTS SONT BASEES SUR LES MESURES PRISES SUR PLACE. LES DIMENSIONS DES ELEMENTS NOUVEAUX SONT BASEES SUR LES PRESCRIPTIONS DE PLAN. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA VERIFICATION DES DIMENSIONS ET DE LEUR EXACTITUDE SUR PLACE. EN CAS DE DOUTE OU DE DIVERGENCE, IL DOIT EN AVISER LE MAITRE D'OEUVRE AVANT D'EXECUTER LE TRAVAIL.